

Réf: Dossier N° 058498

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COTE D'IVOIRE AUTOMOBILE » en abrégé « CI AUTO »

Siège social Bingerville, Bingerville, AKANDJE, Lot 537 & 535,  
Ilot 56

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/08/2018 reçus par Me NADEGE KONE, et enregistrés au CEPICI le 16/08/2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COTE D'IVOIRE AUTOMOBILE » en abrégé « CI AUTO »

Objet : TOUTES ACTIVITES DE GARAGE AUTMOBILE , L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUTOMOBILE , LA GESTION DE PARCS AUTOMOBILES , LE CONSEIL ET LA FORMATION , L'ACHAT , LA LOCATION ET LA VENTE DE VEHICULES , L'IMPORTATION ET LA COMMERCIALISATION DE PIECES DETACHEES DE VEHICULES , LA VENTE DE LOGICIELS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES.

et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bingerville, Bingerville, AKANDJE, Lot 537 & 535, Ilot 56

Dirigeant(s) : M KOUADIO N'DRI FREDERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-2018-B-21728 du 17/01/2022 au Tribunal  
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n° du 17/01/2022

